



Les Pennes-Mirabeau
une ville au pluriel

DEPARTEMENT
BOUCHES DU RHONE
CANTON
GARDANNE
COMMUNE
PENNES-MIRABEAU

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 septembre 2026

169x26

MISE A DISPOSITION DES SALLES MUNICIPALES OCTOBRE ROSE

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit septembre à dix-huit heures trente.

Le CONSEIL MUNICIPAL, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 22 septembre 2026, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Romain AMARO, Maire des Pennes-Mirabeau.

PRESENTS :

M. REYNAUD FIORILE Joelle, MELCHIONNE Cathia, GORLIER LACROIX Solange, NICOLAI Michèle, GARNIER Eliane, SCAMARONI Michel, LAMATHE Jean-Charles, ESTEVE Cédric, AJUTO Michael, VESPERINI Romain, Adjoints.

M. NORD-HUCHET Claire, VARON Brigitte JUVANTENY Isabelle, MARCHETTI Rose-Claire, SCOGNAMIGLIO Ambre, NOZIERES SAMPER Martine, COCH Emeline, GRAS-TRUBERT Sandrine, DOMINGUES DE CARVALHO Frédéric, LEBOEUF Tom, MERENTIER Jean-Marie, LONG Didier, LIGER Éric, CHAHID Ysmail, KAROUTCHI Aimé, BOUCHET Grégory, PALETTI Jean-Yves, FUSONE Maximilien, GIRAUD Jean-Luc, MUSSO Jean-Philippe, Conseillers Municipaux.

EXCUSES :

M. GUIDAT Nadège, MANIVET Valérie, KERBART Magali, KASBARIAN Claude, Conseillers Municipaux

Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'une secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal.

Monsieur Tom LEBOEUF a été désigné par la majorité des membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'elle a acceptées.

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de pouvoirs : 4

MISE A DISPOSITION DES SALLES MUNICIPALES
OCTOBRE ROSE

La commune des Pennes-Mirabeau met à disposition des salles municipales aux associations dans le cadre d'Octobre Rose pour organiser des soirées culturelles dont les bénéfices seront reversés à l'institut Paoli Calmette.

Il est proposé de mettre les salles municipales gracieusement à disposition des associations qui en ont fait la demande à savoir :

- L'association Les Voix de Mirabeau, présidée par Madame Karine Sauvadet - Siret 43948562400027 - pour la salle Tino Rossi le 23 octobre 2026.
- L'association Amicale Corse, présidée par Monsieur Scamaroni - Siret 84939969600012 - pour le chalet Frédéric Mistral le 9 octobre 2026.

Dans le cadre de l'organisation de ces manifestations, la commune met à disposition de l'organisateur des équipements, des moyens humains et matériels qui constituent des aides indirectes apportées par la commune. A ce titre, la mise à disposition fait l'objet d'une valorisation financière d'un montant de 147€ pour la manifestation du 9 octobre correspondant à la mise à disposition de la salle et de 1 150€ pour la manifestation du 23 octobre correspondant à 610€ pour la mise à disposition de la salle et à 540€ de moyens humains.

Les associations devront compléter un dossier type de location de ces salles.

Vu l'avis favorable de la commission Animation du Territoire

Considérant qu'Octobre Rose est une campagne nationale annuelle de sensibilisation au dépistage du cancer du sein dont l'objectif est d'informer le public sur l'importance du dépistage précoce et de recueillir des dons destinés à la recherche ;

Considérant que la commune souhaite s'associer à cette campagne de santé publique et de solidarité en soutenant les actions de sensibilisation, d'information et de collecte organisées localement à cette occasion ;

Considérant qu'il y a lieu, à cet effet, de mettre à la disposition des organisateurs, à titre gracieux et pour la durée des manifestations prévues, les salles et équipements communaux nécessaires au bon déroulement des animations organisées dans le cadre d'Octobre Rose ;

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE la mise à disposition des salles gratuitement dans le cadre d'Octobre Rose.
 - SE PRONONCE comme suit
- POUR : 34 - M. SCAMARONI ne participe pas au vote
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
TOM LEBOEUF



LE MAIRE
ROMAIN AMARO

